

République Française  
Département : CANTAL  
Arrondissement : Mauriac  
**VEYRIERES - Commune**

Séance du vendredi 24 avril 2026

Délibération N° DE\_026\_2026

NOMBRE DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Votants
9	9	9
Date de la convocation : 20/04/2026		
Pour	Contre	Abstention
9	0	0
Résultat du vote : adoptée		

Le vingt-quatre avril deux mille vingt-six, à 18 heures 30, l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances (Salle du Conseil), sous la présidence de Monsieur Sébastien RAYNAUD.

Présents : Sébastien RAYNAUD, Valérie CARLES, Nicolas LACHAZE, Chantal MOMMALIER, Julien MOMMALIER, Stéphanie CUEILLE, Quentin DELPRAT, Gaétan MIECAZE, Laura GAILLARD

Représentés :

Absents et Excusés :

Conformément à l'article 2121-15 du CGCT, Madame Valérie CARLES est nommé(e) à l'unanimité secrétaire de séance.

**Objet : DESIGNATION DES DELEGUES / SYNDICAT DEPARTEMENTAL D'ENERGIES DU CANTAL**

Sébastien RAYNAUD, Maire, expose à l'Assemblée Municipale que les pouvoirs des délégués du Conseil Municipal au Syndicat Départemental d'Energies sont expirés et qu'il y a lieu de procéder à l'élection des nouveaux délégués du secteur intercommunal d'énergies dont relève la Commune de Veyrières.

Il rappelle qu'aux termes de l'arrêté préfectoral portant création du Syndicat, cette délégation comprend deux délégués titulaires.

Le Conseil Municipal procède à la désignation de ses délégués.

Les résultats du dépouillement sont les suivants, ont été élus, en qualité de *délégués titulaires* :

- **Chantal MOMMALIER**

- **Laura GAILLARD**

En conséquence, Mme MOMMALIER et Mme GAILLARD ont été

désignées pour faire partie du Syndicat Départemental d'Energies du Cantal du secteur dont relève la Commune de Veyrières.

Ainsi fait et délibéré, les jour mois et an que dessus.

Monsieur Sébastien RAYNAUD  
Président de séance



Madame Valérie CARLES  
Secrétaire de séance

